

# Nouvelles du Réseau

Numéro 8

Réseau juridique canadien VIH/sida

Janvier 2002

## Préparation des ateliers régionaux du Réseau

Dès mars 2002, le Réseau présentera une série d'ateliers de deux jours d'accroissement de la capacité sur des questions clés d'ordre juridique, éthique et de droits de la personne liées au VIH/sida. Le premier atelier aura lieu à Red Deer, Alberta; il sera co-parrainé par l'Alberta Community Council on HIV/AIDS, le Saskatchewan AIDS Network et la Manitoba AIDS Cooperative. D'avril 2002 à mars 2003, nous tiendrons des ateliers similaires dans les régions de l'Atlantique et du Pacifique, au Québec et en Ontario. Leurs buts sont d'accroître la capacité de réaction aux questions juridiques et de politiques liées au VIH/sida, à travers le Canada, et de renforcer nos liens avec des organismes régionaux et locaux. Pour plus d'information, consulter la section « Accroissement de la capacité » du Plan de travail 2001-2002 du Réseau juridique, à <<http://www.aidslaw.ca/francais/lereseau/plansdetravail.htm>>, ou joindre Ralf Jürgens à <[ralfj@aidslaw.ca](mailto:ralfj@aidslaw.ca)>.

## Nouveau rapport sur les soins de santé complémentaires/parallèles et le VIH/sida

Un nombre croissant de Canadiens utilisent des médecines complémentaires et alternatives (MCP) et des données portent à croire que cette tendance est encore plus prononcée parmi les personnes vivant avec le VIH/sida, qui utilisent diverses MCP notamment pour stimuler leur système immunitaire, prévenir des infections ou alléger des effets secondaires de médicaments conventionnels. Le gouvernement fédéral a élaboré un nouveau cadre réglementaire pour les produits de santé naturels. Il est cependant manifeste que plusieurs personnes vivant avec le VIH/sida sont réduites à prendre des décisions de traitement en n'ayant qu'un accès limité à des renseignements fiables, à propos de l'innocuité et de l'efficacité de telles thérapies, y compris en matière d'interactions possibles avec des médicaments conventionnels et d'effets possibles en particulier pour des personnes dont le système immunitaire est compromis.

Au début de janvier 2002, à l'issue de recherches et de consultations exhaustives, le Réseau a lancé un rapport de 180 pages sur les *Approches complémentaires et parallèles en santé et VIH/sida : questions de droit, d'éthique et de politiques dans la réglementation*. Il s'accompagne de cinq feuillets d'information simplifiés, qui résument les principales questions et proposent d'autres lectures.

Le rapport et les feuillets abordent la nécessité de recherches plus poussées sur le VIH et les MCP; d'améliorer l'éducation et la formation des professionnels de la santé des domaines complémentaires/parallèles et de la médecine conventionnelle; et l'importance de l'équilibre entre diverses considérations juridiques et éthiques, dans la réglementation des produits et des praticiens.

Le rapport et les feuillets sont accessibles depuis novembre 2001 sur notre site Web, à <<http://www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/soinstraitements.htm>>. Des exemplaires imprimés peuvent être commandés du Centre canadien de documentation sur le VIH/sida (courriel : <[aidssida@cpha.ca](mailto:aidssida@cpha.ca)>). Pour plus d'information sur ce rapport ou les activités prochaines du Réseau juridique dans ce domaine : Richard Elliott à <[relliott@aidslaw.ca](mailto:relliott@aidslaw.ca)>.



Publié par le Réseau juridique canadien VIH/sida.  
Financé par Santé Canada, dans le cadre de  
la Stratégie canadienne sur le VIH/sida.

## Sommaire

Le Réseau s'oppose au test obligatoire du VIH .....	2	Rencontre avec le premier ministre ..	5
Points saillants de l'a.g.a. de 2001 ...	2	Autres échos du Réseau .....	6
Santé Canada réplique au rapport sur l'injection de drogue .....	3	Conseil d'administration 2001-2002 ..	6
Consultation auprès des membres ..	4	Stagiaires, étudiante d'été et personnel .....	7
Commentaires et réactions .....	5	Dates à retenir .....	7
		Nouvelles ressources .....	8

## Nouvelles du Réseau

*Nouvelles du Réseau* sert à tenir les lecteurs informés des activités du Réseau juridique canadien VIH/sida et favorise le partage d'information entre ses membres. Il est publié tous les quatre mois par le Réseau juridique canadien VIH/sida.

La soumission d'articles par des membres du Réseau, concernant leurs propres activités dans les domaines du droit, de l'éthique et des droits de la personne liés au VIH/sida, est appréciée et encouragée. Veuillez transmettre toute suggestion d'article ou de note, sous forme électronique, à Anne Renaud :

### *Nouvelles du Réseau*

Réseau juridique canadien VIH/sida  
417, rue Saint-Pierre (bur. 408)  
Montréal QC H2Y 2M4  
Tél. : (514) 397-6828  
Télec. : (514) 397-8570  
Courriel : [arenaud@aidslaw.ca](mailto:arenaud@aidslaw.ca)

© Réseau juridique canadien VIH/sida 2002. Le Réseau encourage la diffusion de l'information contenue dans cette publication. La permission de reproduire du matériel sera accordée à condition que l'origine et la source en soient mentionnées. La rédaction demande que lui soit fourni un exemplaire des publications dans lesquelles des extraits de la présente publication sont utilisés.

ISSN 14880997

**Financé par Santé Canada, dans le cadre de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida.**

**Les conclusions, interprétations et opinions exprimées dans cette publication relèvent uniquement de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou positions officielles de Santé Canada ou du Réseau juridique canadien VIH/sida.**

### Réseau juridique canadien VIH/sida

Le Réseau est un organisme de charité engagé dans l'éducation, l'analyse juridique et éthique et le développement de politiques. Nous faisons la promotion de réactions au VIH/sida qui :

- mettent en œuvre les *Directives internationales* sur le VIH/sida et les droits de la personne;
- respectent les droits des personnes vivant avec le VIH/sida et de celles autrement affectées;
- favorisent les efforts de prévention du VIH;
- favorisent les soins, le traitement et le soutien des personnes vivant avec le VIH/sida;
- réduisent les conséquences négatives du VIH pour les individus et les communautés; et
- luttent contre les facteurs économiques et sociaux qui accroissent la vulnérabilité au VIH/sida et aux violations des droits de la personne.

Nous produisons et favorisons l'accès à une information et une analyse précises et à jour sur les questions d'ordre juridique, éthique et de politiques soulevées par le VIH/sida, au Canada et au palier international. Nous consultons et donnons la parole à nos membres et à une variété de participants, notamment des communautés de personnes vivant avec le VIH/sida, dans l'identification, l'analyse et la réaction à ces questions et nous relierons des gens dont le travail ou les préoccupations les concernent. Nous reconnaissons les implications globales de l'épidémie et nous intégrons cette perspective à notre travail.

Le Réseau est partenaire du AIDS Law Project de l'Afrique du Sud. Il est établi à Montréal et est ouvert aux nouveaux membres. Pour information sur l'adhésion, contacter Anne Renaud : [arenaud@aidslaw.ca](mailto:arenaud@aidslaw.ca).

## Exposition professionnelle – le Réseau s'oppose au test obligatoire du VIH

Depuis quelques années, il y a reprise des appels en faveur de tests obligatoires aux personnes que l'on croit être la source d'une exposition professionnelle au VHB, au VHC ou au VIH et qui refusent de subir volontairement un test. Le Parlement du Canada étudie présentement le projet de loi C-217 (anciennement C-244) – projet de loi d'un député pour autoriser l'administration de tests, sur ordonnance du tribunal, à une personne lorsqu'il y a des motifs raisonnables de croire qu'un travailleur de la santé, pompier, bénévole, agent de la paix, agent de sécurité ou « bon Samaritain » venu en aide à cette personne a pu être infecté par elle. En Ontario, un projet de loi d'initiative parlementaire semblable (*Projet de loi 105 : Loi modifiant la Loi sur la protection et la promotion de la santé*) a été adopté le 20 décembre 2001.

En octobre 2001, le Réseau juridique a publié des feuillets d'information et une étude générale de 40 pages à propos de *L'administration de tests aux personnes que l'on croit être la source d'une exposition professionnelle au VHB, au VHC ou au VIH*. Ces documents examinent les questions relatives à l'exposition professionnelle à ces pathogènes et les avantages et torts liés aux tests obligatoires de personnes source. Ils démontrent que l'on peut (et que l'on doit) faire plus, pour prévenir les expositions professionnelles, pour soutenir les travailleurs et pour obtenir le consentement volontaire des personnes source à subir un test, sans recourir à des mesures de test obligatoire.

En novembre et décembre 2001, nous avons disséminé ces documents à grande échelle, y compris à tous les députés du gouvernement fédéral. Nous espérons que ces documents susciteront une discussion et un débat informés ainsi que l'adoption de politiques et procédures fondées, propices à une bonne prévention et gestion de l'exposition professionnelle – plutôt qu'une répétition de l'expérience ontarienne au palier fédéral et dans d'autres provinces et territoires.

L'étude générale et les feuillets sont disponibles sur notre site Web, à [www.aidslaw.ca/francais/contenu/themes/tests.htm](http://www.aidslaw.ca/francais/contenu/themes/tests.htm). Des exemplaires imprimés peuvent être commandés auprès du Centre canadien de documentation sur le VIH/sida (courriel : [aidssida@cpha.ca](mailto:aidssida@cpha.ca)). Pour plus d'information : Ralf Jürgens à [ralfj@aidslaw.ca](mailto:ralfj@aidslaw.ca).

## Points saillants de l'a.g.a. de 2001

Notre assemblée générale annuelle de 2001 et notre événement de perfectionnement des compétences ont eu lieu à Montréal du 21 au 23 septembre 2001. Plus de 80 personnes ont assisté à la discussion de panel sur l'accès aux traitements anti-VIH/sida dans les pays en développement (vendredi 21 septembre) et près de 100 personnes ont participé à l'a.g.a. et aux exposés de plénière (22-23 septembre).



Le dimanche 23 septembre, nous avons tenu quatre ateliers simultanés de perfectionnement des compétences sur des questions juridiques, éthiques et de droits de la personne liées au VIH/sida : 1) lieux d'injection sûrs : questions juridiques et éthiques; 2) programmes d'échange de seringues en prison : le comment et le pourquoi; 3) test du VIH obligatoire : questions juridiques et éthiques; et 4) vaccins anti-VIH/sida : questions juridiques et éthiques.

L'a.g.a. fut clôturée par deux exposés suivis d'une discussion avec l'assemblée. Mark Heywood a parlé du VIH/sida, des droits humains et de la responsabilité globale. Pierre Lauzon, directeur et fondateur du CRAN (Centre de recherche et aide pour narcomanes) et médecin à Montréal, a présenté « tout ce que l'on doit savoir sur l'entretien à l'héroïne et les essais cliniques sur la substitution ».

À propos de ce week-end, l'une de nos membres, Joanne Csete (Human Rights Watch) a dit : « Je veux simplement vous féliciter encore une fois pour cette excellente rencontre. Vous avez réussi à y

réunir des gens exceptionnels. J'avais l'impression que tous les gens que je rencontrais se tenaient sur la ligne de front d'une véritable lutte héroïque. Merci pour la pensée et les efforts consacrés à l'organisation de cet événement ».

Nos remerciements aux bailleurs de fonds et commanditaires : Santé Canada, le Centre québécois de coordination sur le sida, et quelques avocats et cabinets : Matthew Wilton & Associate (Toronto); McCarthy Tétrault (Toronto); Goodman and Carr LLP (Toronto); Mary Thompson, McCarthy Tétrault (Toronto); Bruce Lemer, Grant Kovacs Norell (Vancouver); et Earl Cherniak, Lerner & Associates, Toronto.

Un recueil des exposés présentés lors des panels d'ouverture et de clôture est accessible à <<http://www.aidslaw.ca/francais/Contenu/evenements/exposes-aga2001.htm>>.

## Santé Canada réplique au rapport du Réseau sur l'injection de drogue

---

Le 31 août 2001, plus de 20 mois après le dépôt du rapport du Réseau juridique canadien VIH/sida sur *L'injection de drogue et le VIH/sida : questions juridiques et éthiques*, Santé Canada y a répondu en s'engageant « à renforcer et à augmenter ses efforts en ce qui a trait à l'usage de drogues par injection. »

Le Réseau est satisfait de plusieurs éléments de la réplique de Santé Canada. En particulier, Santé Canada reconnaît que l'injection de drogue est d'abord un problème de santé et que des changements fondamentaux doivent être apportés aux cadres légaux et au cadre de politiques en vigueur, afin que l'on puisse s'y attaquer de manière efficace.

Cependant, le Réseau est déçu d'autres facettes de la réplique à son rapport par Santé Canada. Les lois du Canada en matière de drogue sont elles-mêmes un facteur qui contribue aux méfaits associés à l'usage de drogue par injection. Il est nécessaire que les politiques canadiennes sur la drogue soient changées. La réponse de Santé Canada admet cette nécessité, mais le ministère contourne ensuite ce problème fondamental, sur la pointe des pieds, plutôt que de l'aborder de front et de manière significative.

Le Réseau a procédé à une analyse approfondie de la réplique de Santé Canada. Elle est accessible, ainsi que le rapport de 1999 du Réseau et la réplique de Santé Canada audit rapport, à <<http://www.aidslaw.ca/francais/contenu/themes/loisdrogues.htm>>.

De plus, le Réseau poursuit diverses activités de suivi à ses recommandations de 1999. En novembre 2001, Ralf Jürgens a présenté des exposés sur les questions juridiques et éthiques liées à l'établissement de sites d'injection supervisés, à l'occasion des « Journées scientifiques » de l'Unité maladies infectieuses, Direction de la santé publique de Montréal-Centre (présentation en français, accessible à <<http://www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/loisdrogues.htm>>); ainsi que sur l'impact des lois et politiques en matière de drogue sur la prévention, les soins, les traitements et le soutien, lors du Congrès provincial – Vulnérabilité et VIH/MTS : Les enjeux et les défis de la prévention, à Québec. Le 1<sup>er</sup> décembre 2001, Ralf a pris la parole au point de presse d'une simulation de site d'injection, dans le Downtown East Side de Vancouver; le 3 décembre 2001, il fut aussi modérateur et présentateur lors d'un panel sur « l'accès aux soins et traitements pour les utilisateurs de drogue séropositifs », dans le cadre du North American Treatment Action Forum. Au moment d'aller sous presse, le Réseau finalisait son document sur les questions juridiques et éthiques liées à l'établissement de sites d'injection supervisés au Canada, dont le lancement est prévu en février 2002.

Pour plus d'information :  
Ralf Jürgens à <[ralfj@aidslaw.ca](mailto:ralfj@aidslaw.ca)>.



## Options de travail : résultats de la consultation auprès des membres

---

Au début de septembre, le Réseau juridique a fait parvenir *Options de travail en 2001-2002 : un document de consultation* à tous ses membres, à Santé Canada et à des intervenants nationaux afin de solliciter leurs commentaires sur trois volets de son plan de travail : thèmes nouveaux, naissants et/ou pressants; activités de suivi; et ateliers régionaux d'accroissement de la capacité. De plus, les membres du Réseau présents à l'assemblée générale annuelle ont eu une occasion supplémentaire d'exprimer leurs points de vue, dans une discussion avec modérateur sur le Plan de travail 2001-2002. Quarante-trois (43) formulaires ont été remplis et retournés au Réseau avant le 5 octobre 2001.

*Thèmes nouveaux, naissants et/ou pressants :* Le Réseau prépare annuellement « un bref document ou plan sur un thème naissant ou une question juridique ou éthique urgente, dans le contexte du VIH/sida au Canada ». Nous avons demandé aux membres et intervenants de choisir, parmi les suivantes, la question à aborder par le Réseau en tant que « thème nouveau, naissant et/ou pressant » du Plan de travail 2001-2002 : vie privée et confidentialité; invalidité, discrimination et sécurité du revenu; impact des traités de commerce international sur l'accès à des soins, des traitements et du soutien; réforme canadienne des soins de santé et assurance-médicaments; commerce de contrats d'assurance-vie de personnes vivant avec le VIH/sida; innocuité des médicaments et questions de réglementation; et test du VIH à domicile.

La sélection d'un thème a donné lieu à une lutte serrée, dans ce volet. De façon générale, les répondants considéraient qu'il était « difficile d'établir un ordre de priorité parmi ces questions importantes » et qu'il était urgent de travailler sur plusieurs d'entre elles, et non une seule. Certains ont choisi deux thèmes sans indiquer de préférence. En définitive, « vie privée et confidentialité » a obtenu 16 votes; « impact des traités de commerce international sur l'accès à des soins, des traitements et du soutien » : 13 votes; « invalidité, discrimination et sécurité du revenu » : 9 votes; et « réforme canadienne des soins de santé et assurance-médicaments » : 7 votes.

À la lumière des commentaires reçus, le Réseau juridique a amorcé l'ébauche d'un rapport sur « la vie privée et la confidentialité » comme « thème nouveau, naissant et/ou pressant » du Plan de travail 2001-2002. Le rapport découlera d'un mécanisme de recherche et de consultation. Il renfermera des conclusions et des recommandations, y compris des recommandations de

réforme juridique, pour la protection de la vie privée des personnes vivant avec le VIH/sida et la confidentialité de leurs renseignements personnels (en particulier leurs renseignements de santé).

*Dossiers prioritaires pour les activités de suivi :* Un volet du plan de travail du Réseau est consacré à des activités supplémentaires et de suivi relativement à du travail déjà effectué. Sur une base *ad hoc*, le Réseau effectue un suivi dans la majorité des domaines où il a travaillé. Mais nous ne pouvons effectuer un suivi soutenu que dans deux dossiers.

Partant des suggestions et demandes déjà reçues de nos membres, nous avons décidé que le premier dossier de suivi continu serait le VIH/sida en prison. Nous avons consulté nos membres et d'autres intervenants quant au deuxième dossier nécessitant un suivi. Trente-trois (33) répondants ont indiqué que ce devrait être les lois et politiques en matière de drogue. Huit ont choisi le dossier des politiques d'immigration à l'égard du VIH/sida (et deux membres ont sélectionné ces deux domaines).

*Thème(s) des ateliers régionaux d'accroissement de la capacité :* En 2001-2002, le Réseau développe une nouvelle initiative : un atelier de deux jours d'accroissement de la capacité, qui aura lieu dans chacune des cinq régions du pays au cours de l'année. Le fait que l'activité soit offerte dans chaque région, plutôt qu'à un seul endroit au pays, permettra à plus de gens de participer, mais suscitera aussi la création de partenariats locaux et régionaux pour travailler à des dossiers légaux, éthiques et de droits de la personne. Le point de mire et la forme de l'atelier seront déterminés en collaboration avec des organismes et intervenants locaux et régionaux.

Nous avons demandé aux membres/intervenants de choisir l'un des thèmes suivants, pour les ateliers régionaux d'accroissement de la capacité : prisons et VIH/sida; lois et politiques en matière de drogue dans le contexte du VIH/sida; immigration et VIH/sida; questions légales particulières aux peuples autochtones et au VIH/sida; propositions de test obligatoire du VIH; et questions soulevées par l'éventualité de vaccins anti-VIH. Les votes furent répartis comme suit : 20 pour les « lois et politiques en matière de drogue »; 15 pour « prisons »; 10 pour les « questions légales particulières aux autochtones »; 2 pour « immigration »; 3 pour les « propositions de test obligatoire » et 1 pour les « questions de vaccins anti-VIH ».

À la lumière des commentaires reçus, nous développons actuellement un atelier de deux jours d'accroissement de la capacité sur les lois et politiques en matière de drogue dans le contexte du VIH/sida, qui sera présenté dans toutes les régions du pays durant les 12 prochains mois.

Pour plus de détails sur la consultation du Réseau auprès de ses membres, et pour obtenir copie du Plan de travail 2001-2002, visiter <<http://www.aidslaw.ca/francais/lereseau/plansdetravail.htm>> ou joindre Ralf Jürgens à <[ralfj@aidslaw.ca](mailto:ralfj@aidslaw.ca)>.



## Rencontre avec le premier ministre – le Réseau milite en faveur de l'accès global aux traitements

En octobre et novembre 2001, le directeur des politiques et de la recherche du Réseau, Richard Elliott, a coordonné une campagne d'action urgente pour l'accès global aux traitements, avant la Conférence ministérielle de l'OMC à Doha, au Qatar (9-14 novembre 2001). Cette initiative fut menée en collaboration avec Médecins Sans Frontières (MSF), le Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements, Oxfam Canada, la Coalition interagence sida et développement et le Conseil canadien pour la coopération internationale. Merci à tous ceux et celles qui ont participé!

Nous avons lancé notre campagne dans les semaines précédant la Conférence ministérielle de l'OMC à Doha. L'un des principaux points à l'ordre du jour de cette rencontre était d'assurer que l'accord commercial de l'OMC sur les droits de propriété intellectuelle (incluant les brevets de produits pharmaceutiques), « l'Accord sur les ADPIC », n'entrave pas la capacité des pays les moins avancés et de ceux en développement de protéger la santé publique en rendant les médicaments essentiels plus abordables.

Le Canada s'était allié à un groupe de pays riches dirigé par les États-Unis et la Suisse, pour rejeter les propositions de près de 80 pays en développement qui revendiquaient une Déclaration assurant que l'Accord sur les ADPIC ne puisse entraver l'accès aux médicaments essentiels. En particulier, les pays en développement demandaient un énoncé clair à l'effet « qu'aucune disposition de l'Accord sur les ADPIC ne pourra empêcher les pays d'adopter des mesures de protection de la santé publique ».

Notre campagne avait pour but que le Gouvernement du Canada révise sa position et appuie les pays en développement. Nous avons envoyé une lettre au premier ministre du Canada et à des ministres de son Cabinet, accompagnée de notre mémoire conjoint expliquant pourquoi le Canada devrait appuyer les propositions des pays en développement; nous avons envoyé une « lettre ouverte » à tous les députés; et nous avons disséminé une dépêche d'action urgente, accompagnée de lettres modèles à envoyer au ministre du Commerce international et aux députés. Le 5 novembre 2001, des représentants de MSF Canada et du Réseau juridique ont rencontré le premier ministre Chrétien et le ministre Pettigrew pour leur faire part de leurs préoccupations. Nous avons également accordé de nombreuses entrevues à la presse écrite, à la radio et à la télévision, et fait publier des lettres à l'éditeur dans des quotidiens d'importance. Enfin, nous avons publié un document de 80 pages, intitulé *Des ADPIC et des droits : La législation internationale sur les droits de la personne, l'accès aux médicaments et l'interprétation de l'Accord de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce* (en anglais seulement; sommaire disponible en français).

## Commentaires et réactions

*Quel week-end merveilleux! J'en suis encore à assimiler l'information partagée et les échanges entre individus et organismes. Un événement enrichissant et fructueux.*

Sheila Norquay, membre, après l'a.g.a. du Réseau et l'événement de perfectionnement des compétences, 27 septembre 2001

*Je viens de terminer la lecture d'Immigration et VIH/sida : rapport final et je voulais vous transmettre immédiatement mes félicitations pour votre bon travail. Je suis certaine que votre document deviendra une référence, dans notre lutte pour le progrès. C'est un ouvrage magistral – encore une fois bravo!*

Mary Haour-Knipe, Genève, 18 juin 2001

*Félicitations pour l'excellence soutenue de vos efforts en recherche, documentation et défense des droits. Je vous applaudis et je vous remercie de votre passion et de votre dévouement!*

Paul Kenney, directeur, Centre canadien de documentation sur le VIH/sida, 22 juin 2001

*Le personnel d'AIDS Calgary souhaite vous remercier pour votre travail dans le dossier de l'OMC/accord sur les ADPIC. Grâce à vos efforts, nous avons pu écrire des lettres de réaction à ces importantes questions. Votre assistance a permis notre implication au palier mondial.*

Kevin Midbo, directeur général, et Le-Ann Dolan, responsable du développement communautaire, AIDS Calgary, 15 novembre 2001

Notre campagne et les efforts d'autres organismes n'ont pas été vains. À Doha, on est parvenu à un compromis prometteur pour les pays pauvres en ressources; mais il reste plusieurs défis à relever.

Pour plus de détails sur notre campagne, l'accès à notre documentation et à une mise à jour sur les développements à Doha, consulter la section « Accès global aux traitements » de notre site Web à <<http://www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/sointraitements.htm>>, ou joindre Richard Elliott à <[relliott@aidslaw.ca](mailto:relliott@aidslaw.ca)>.



## Autres échos du Réseau

---

### Préparation du rapport quinquennal de progrès sur le VIH/sida en prison

En septembre 1996, le Réseau juridique publiait *VIH/sida et prisons : rapport final*, assorti de recommandations dans 14 domaines en vue d'améliorer la prévention du VIH et les soins pour le VIH dans les prisons du Canada. En août 2001, le Réseau a fait parvenir un questionnaire d'enquête à tous les ministères provinciaux/territoriaux et fédéral responsables de Services correctionnels ainsi qu'aux ministères de la Santé, afin d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de ces recommandations. Les résultats de cette enquête sont en voie de compilation et seront rendus publics au début de 2002. Pour plus d'information : Ralf Jürgens, <ralfj@aidslaw.ca>.

### Appel à augmenter le budget de la SCVS

En conférence de presse avec nos partenaires nationaux, le 30 novembre à la Chambre des communes d'Ottawa, nous avons demandé au gouvernement fédéral d'augmenter le budget de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida et d'accroître la contribution canadienne à la lutte mondiale contre le VIH/sida. Le communiqué de presse, les notes de l'exposé de Ralf Jürgens et le document de fond préparé pour l'occasion sont accessibles à <<http://www.aidslaw.ca/francais/medias/menu-conf30nov01.htm>>.

### Appui à la campagne globale pour les options de prévention à l'intention des femmes

En novembre 2001, le Réseau juridique s'est joint à la Global Campaign for Prevention Options for Women,

un vaste effort international visant à mobiliser un plus grand appui des responsables de politiques, des leaders d'opinion ainsi que du grand public, à l'endroit d'un accroissement des investissements privés et publics dans la recherche de microbicides. Pour plus d'information sur les buts de la campagne, visitez son site Web à <<http://www.global-campaign.org/inter/abouti.html>>.

### Appui à l'« Appel aux soins »

En novembre, le Réseau a aussi accordé son appui à l'énoncé « Debout, ensemble, pour l'assurance maladie : un appel aux soins », qui porte sur les grands principes qui devraient conditionner les orientations futures du système de soins de santé au Canada. L'énoncé et les renseignements sur la démarche à suivre pour l'endosser sont accessibles à <<http://www.healthcoalition.ca/oct12.html>>.

### Projets pour l'ONUSIDA

Au cours des récents mois, le Réseau a achevé trois projets pour le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA). Nous avons déposé la version finale d'un document sur les options de politiques quant au rôle du droit criminel dans le cadre de la réaction au VIH/sida. Le document sera publié et disséminé par l'ONUSIDA. Nous avons aussi préparé un document sur les droits de la personne et le droit en lien avec le test de sérodiagnostic du VIH dans le cadre d'opérations internationales de maintien de la paix (ou de nature analogue); et sur l'inclusion ou l'exclusion des personnes vivant avec le VIH/sida dans de telles activités. Le document a été l'une des sources de référence pour la rencontre du Panel d'experts convoqué par l'ONUSIDA relativement au test du VIH dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU, qui a eu lieu à Bangkok à la fin de novembre. Lori Stoltz, présidente du Réseau juridique, a participé à la rencontre et y a présenté le document aux participants. En outre, nous avons préparé un document de travail sur la pertinence et la faisabilité de développer un modèle législatif relatif au VIH/sida. Pour plus de renseignements sur ces projets complétés : Ralf Jürgens, <ralfj@aidslaw.ca>.

## Conseil d'administration 2001-2002

---

Le conseil d'administration 2001-2002 du Réseau accueille deux nouveaux membres : Thomas Kerr (Pacifique) et Kevin Midbo (Prairies).

*Thomas Kerr* est un professionnel de la santé et chercheur qui travaille dans le domaine du VIH/sida depuis plus d'une décennie. Ses intérêts cliniques et de recherche sont notamment le VIH/sida, l'injection de drogue, la réduction des méfaits et la psychologie de la santé. Il achève un doctorat à l'université de Victoria, grâce à une subvention de Santé Canada (Stratégie canadienne sur le VIH/sida) à titre de bourse d'étude du

Programme national de recherche et développement en santé. Thomas s'intéresse depuis longtemps au droit et à l'éthique. Il fut président du comité d'éthique de l'Association de musicothérapie du Canada et coordonnateur de la pratique professionnelle et de la recherche au Dr Peter Centre (Vancouver).

*Kevin Midbo*, le nouveau trésorier du Réseau, travaille dans le domaine du VIH/sida depuis 1988. Il est travailleur social inscrit et détenteur d'une maîtrise en travail social (organismes communautaires, gestion, politiques) de l'Université de Calgary. Kevin est actuellement directeur général de l'AIDS Calgary Awareness Association et président de l'Alberta Community Council on HIV (une coalition d'organismes



communautaires du domaine du VIH/sida, en Alberta). Il a rempli diverses fonctions à titre d'employé et de bénévole. Il s'intéresse particulièrement aux questions internationales liées au VIH/sida; à l'accroissement de la capacité organisationnelle, de défense des droits et de provision de services parmi les communautés affectées; et au développement de partenariats efficaces entre ONG, gouvernements et entreprises.

Trois membres du conseil d'administration 2000-2001 ont été réélus : Caroline Ploem (Atlantique), Marlene Daley (Québec) et Ruth Carey (Ontario). Six membres du conseil 2000-2001 entament la deuxième

année de leur mandat : Lori Stoltz (présidente), Stefan Matiation (vice-président), Barney Hickey (secrétaire), Michael Linhart (Pacifique), Renée Masching (Atlantique) et Darlene Steele (Pacifique). Des notes biographiques sont accessibles sur notre site Web, à <<http://www.aidslaw.ca/francais/lereseau.htm#nca>>. Nous remercions les deux membres sortants du conseil d'administration, pour leur contribution au Réseau : Marie-Josée Paquin et William Bromm.

## Stagiaires, étudiante d'été et personnel

*Steven Riffe*, étudiant en troisième année à l'École d'affaires communautaires et publiques de l'Université Concordia, a commencé un stage d'études au Réseau en juin 2001. Originaire de l'Alaska, Steven a travaillé avec Terry Gould à la préparation de l'a.g.a. de 2001 du Réseau et avec Thomas Haig à l'élaboration de plans de dissémination et de suivi, de même qu'à la réponse à des demandes d'information. Il a collaboré aussi à l'enquête de suivi qu'a entreprise le Réseau au sujet du VIH/sida en prison. Steven a travaillé au Réseau à raison de deux jours par semaine jusqu'en décembre 2001. Voici un de ses commentaires sur son expérience parmi nous : « Mon expérience auprès du Réseau a confirmé mon désir de travailler dans l'arène des politiques. Dans mes recherches pour répondre à des demandes d'information, j'ai beaucoup appris sur les nombreuses problématiques des politiques liées au VIH/sida et j'ai développé mes habiletés de recherche. Ayant développé une compréhension beaucoup plus vaste des implications des politiques, je me sens mieux préparé à faire du travail universitaire de 3<sup>e</sup> cycle. Le milieu de travail stimulant qu'offre le Réseau était idéal pour la complétion de mon stage. »

*Ann Bruce* a travaillé au Réseau de septembre à décembre 2001. Elle était stagiaire, en provenance du Human Right Internet Netcorps International Internship Program. Ce programme associe des stagiaires à des ONG, notamment dans des pays en développement, pour aider à l'accroissement de la capacité d'ONG en matière de technologies de l'information. « Je me sens privilégiée de faire un stage en technologie

de l'information au Réseau juridique. Je constate qu'ils font un travail formidable sur les problématiques éthiques et juridiques, et qu'ils publient une manne d'information », raconte-t-elle.

Grâce à une subvention reçue du Programme d'été 2000 de placement étudiant de Développement et Ressources humaines Canada, *Jennifer Gold*, étudiante en première année à la Faculté de droit de l'Université McGill, a entrepris en juin un poste estival de 10 semaines au Réseau. Au Réseau, Jennifer a travaillé avec Ian Malkin et Richard Elliott à la préparation d'un document qui sera publié sous peu, au sujet de la création de sites d'injection supervisés au Canada. De plus, elle a effectué des recherches approfondies et a rédigé un document de travail sur les questions éthiques liées à la prestation de services pour le VIH à des personnes qui s'injectent de la drogue, une autre publication à paraître sous peu.

Des notes biographiques à propos de tous les membres du *personnel* du Réseau juridique sont accessibles à <<http://www.aidslaw.ca/francais/lereseau/notrepersonnel.htm>>.

## Dates à retenir

### Montréal, 24 janvier 2002 : Le VIH se porte bien dans nos prisons – table ronde

Discussion de table ronde à propos du VIH/sida en prison, organisée dans le cadre de la Community Lecture Series on HIV/AIDS de l'Université Concordia et co-parrainée par le Réseau juridique. Pour plus de détails : Sophie Wertheimer, Université Concordia, à <[sofiw40@hotmail.com](mailto:sofiw40@hotmail.com)>.

### Red Deer, Alberta, 15-17 mars 2002 : 1<sup>er</sup> atelier régional d'accroissement de la capacité sur les questions juridiques, éthiques et de droits de la personne – Prairies

Premier atelier régional de deux jours d'accroissement de la capacité sur le VIH/sida et les lois en matière de drogue, ainsi que sur le VIH/sida et le VHC dans les



prisons, organisé par le Réseau. Il a pour objectif d'habiliter les organismes communautaires qui offrent des services aux personnes vivant avec le VIH/sida, aux personnes qui consomment de la drogue et/ou aux détenus, à réagir aux questions juridiques et de politiques soulevées par les lois et politiques canadiennes en matière de drogue, ainsi qu'aux questions liées au VIH/sida et au VHC dans les prisons. Des ateliers semblables auront lieu dans toutes les régions du pays. Pour plus d'information : Éric Nolet à <enolet@aidslaw.ca>.

### **Montréal, 7 mai 2002 : séminaire sur le VIH/sida, le droit et le travail du sexe**

Soirée d'exposés et de discussion à propos de l'impact des lois et politiques sur la capacité des travailleurs et travailleuses du sexe de se protéger contre le VIH/sida – organisée en collaboration avec Stella (un organisme communautaire pour les femmes, les travesti-e-s et les transsexuel-le-s qui travaillent dans l'industrie du sexe à Montréal) et co-parrainée par le Centre québécois de coordination sur le sida, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Pour plus d'information : Thomas Haig à <thaig@aidslaw.ca>.

### **Barcelone, juillet 2002 : Thèmes légaux cruciaux et VIH/sida**

Vu le succès de « Les derniers seront les premiers – Thèmes légaux cruciaux et VIH/sida », le Réseau juridique et son organisme partenaire, l'AIDS Law Project de l'Afrique du Sud, ont commencé la planification d'une autre conférence satellite sur le droit et le VIH/sida, dans le cadre de la Conférence internationale sur le sida à Barcelone en 2002. Pour plus d'information : Glen Bugg à <gbugg@aidslaw.ca>.

### **Montréal, 13-15 septembre 2002 : Action pour la santé et les droits de la personne – la 10<sup>ième</sup> assemblée générale annuelle du Réseau suivie d'ateliers de perfectionnement**

L'événement de trois jours comprendra un atelier d'un jour d'accroissement de la capacité sur l'accès global aux traitements, le vendredi 13 septembre; une discussion de panel sur des questions cruciales d'ordre juridique liées au VIH/sida, le 13 en soirée; l'assemblée générale, le samedi 14; et une série d'ateliers de perfectionnement des compétences sur les questions juridiques, éthiques et de droits de la personne liées au VIH/sida ainsi qu'une plénière de clôture, le dimanche 15. Pour plus d'information : Anne Renaud à <arenaud@aidslaw.ca>.

## **Nouvelles ressources**

Ces nouvelles ressources publiées par le Réseau sont disponibles sur notre site Web, à <www.aidslaw.ca>, et en imprimé auprès du Centre canadien de documentation sur le VIH/sida (tél. : 1-877-999-7740; courriel <aidssida@cpha.ca>) :

- *L'administration de tests aux personnes que l'on croit être la source d'une exposition professionnelle au VHB, au VHC ou au VIH : étude générale;*
- Série de sept feuillets d'information sur l'exposition professionnelle au VHB, au VHC ou au VIH;
- *Approches complémentaires et parallèles en santé et VIH/sida : questions de droit, d'éthique et de politiques dans la réglementation;*
- Série de sept feuillets d'information sur les soins de santé complémentaires et parallèles et le VIH/sida; et
- *Revue canadienne VIH/sida et droit*, volume 6, numéros 1-2.

D'autres nouvelles ressources sont accessibles aussi sur notre site Web et en version imprimée auprès d'Éric Nolet <enolet@aidslaw.ca>. Il s'agit de :

- *Droits humains, responsabilité mondiale et accès aux traitements dans les pays en développement – Exposés présentés à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle et des ateliers de perfectionnement du Réseau juridique canadien VIH/sida;*
- Mise à jour sur l'« Accès global aux traitements – Résultats de la Conférence ministérielle de l'OMC à Doha »;
- *Des ADPIC et des droits : La législation internationale sur les droits de la personne, l'accès aux médicaments et l'interprétation de l'Accord de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce – Sommaire* (version complète en anglais seulement);
- *Options de travail en 2001-2002 : résultats de la consultation du Réseau juridique;*
- Rapport d'évaluation du travail du Réseau, par un groupe de consultants indépendants;
- Feuillelet d'information sur *Les brevets, le droit commercial international et l'accès aux médicaments essentiels*, en collaboration avec Médecins Sans Frontières;
- Plan de travail 2001-2002 du Réseau;
- Rapport annuel 2000-2001 du Réseau; et
- *Injection de drogue et VIH/sida : Le Réseau juridique canadien VIH/sida réagit à la réplique de Santé Canada au rapport déposé par lui en 1999 au sujet de l'injection de drogue et du VIH/sida.*

Pour obtenir la liste complète de nos publications : Éric Nolet à <enolet@aidslaw.ca>, ou à (514) 397-6828 (poste 227).